

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20240917_29
Référence Nomenclature n°1.4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

**Service en charge : Communication - Marketing Territorial -
Démocratie locale citoyenne**

**Objet : Mise en place de conventions de partenariat et de projet avec
la Ville de Firminy dans le cadre d'actions solidaires et caritatives**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L1414 alinéa 1 et suivants relatifs aux contrats de partenariat,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales concernant le mécénat, et notamment l'article L113 aliéna 1.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales concernant le parrainage et les partenariats, et notamment l'article 2251 alinéa 1.

Considérant la volonté de la Ville de Firminy d'intensifier ses liens de coopérations avec les acteurs associatifs, institutionnels et économique de notre territoire, à l'occasion des manifestations qu'elle organise, et tout particulièrement lors des prochaines manifestations liées à la programmation d'Octobre Rose et du Téléthon. La mise en place de collaborations soumises à des conventions de partenariat et de projet est nécessaire.

Considérant que celles-ci permettront de mutualiser les ressources et de renforcer l'efficacité des actions menées sur le territoire, permettant ainsi à la Ville de Firminy d'amplifier sa démarche solidaire au service des habitants.

Considérant à ce titre, il est proposé de formaliser ces partenariats et opérations de mécénat par le biais d'une convention avec la Ville de Firminy définissant les modalités et conditions précises de la coopération et les engagements respectifs des parties, les aspects financiers et les modalités de mise en œuvre.

Et vu les projets de conventions tels que rapportés en annexe,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver les projets de conventions de partenariats entre les acteurs du monde associatif, institutionnel et économique et la Ville de Firminy, tels que rapportés en annexe.
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20240917_29
Référence Nomenclature n°1.4

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **APPROUVE** les projets de conventions de partenariats entre les acteurs associatifs, institutionnels et économique et la Ville de Firminy à l'occasion des manifestations qu'elle organise, et tout particulièrement lors des prochaines manifestations liées à la programmation d'Octobre Rose et du Téléthon 2024, tels que rapportés en annexe.
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 17 septembre 2024

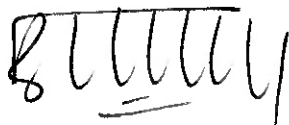
La Secrétaire de séance,

Chantal PORTAILLER



Maire,


Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 19 Septembre 2024.....
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
S. BELAIDI



DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2024

Mise en place de conventions de partenariat et de projet avec la Ville de Firminy dans le cadre d'actions solidaires et caritatives

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 10 Septembre 2024, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 17 Septembre 2024 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe, Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis, Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla (à partir de 19h21), M. CHANUT Robert, Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel, M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Arlette, M. LOMBARDIN Daniel, Mme FILLOUX Tiffanie, M. DUMOND Jean-Claude, Mme PORTAILLER Chantal, M. PETIT Marc, Mme PERRON Julie, Mme GIBERNON Danielle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

POUVOIRS :

Mme GIL Nathalie à Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla (jusqu'à 19 h 21) à Mme MOUNIER Béatrice, M. ZEDDA Marc à Mme SUZAT GIULIANI Eveline, Mme BERTOLETTI Christiane à Mme MAISONNEUVE Marie, M. MENDES José à M. CHARTRON Jean-Paul.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme PORTAILLER Chantal.

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de membres présents : 28
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de membres absents :
Nombre de votants : 33

